

**ÉCOLE D'ETE – LE RAPPORT D'AUTORITE**  
**31 AOUT – 5 SEPTEMBRE 2015**

Raphaël ECKERT

***Le rapport d'autorité***  
***dans la science juridique médiévale***

*Lectures conseillées*

Les participants sont invités à lire l'article suivant, qui ouvre de nombreuses pistes de réflexion :

Laurent MAYALI, « De la *juris auctoritas* à la *legis potestatis*. Aux origines de l'état de droit dans la science juridique médiévale », *Droits savants et pratiques françaises du pouvoir (XI<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles)*, éd. J. KRYNEN et A. RIGAUDIÈRE, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1992, p. 129-149.

Afin de se familiariser avec les sources quelque peu ardues analysées par l'auteur, on peut se reporter à :

Jean-Marie CARBASSE, *Manuel d'introduction historique au droit*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental », 2013 (en particulier, dans la deuxième partie, la leçon consacrée à la « renaissance du “droit civil” »).

Ces deux ouvrages sont aisément consultables dans les bibliothèques strasbourgeoises (et sans doute celles d'autres universités).